

Never translated into English

Direction générale Presse et information des Communautés européennes

PRODUITS ET ECHANGES DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

N° 10

Date FEVRIER 1971

Publié par la division « information concernant les EAMA » en collaboration avec
la direction générale de l'aide au développement – Commission des Communautés européennes
200, rue de la Loi – 1040 BRUXELLES

S O M M A I R E (N ° I O)

<u>I/ LE MARCHE DES PRODUITS TROPICAUX</u>	<u>Page</u>
CACAO	I
CAFE	3
OLEAGINEUX ET MATIERES GRASSES	6
CAOUTCHOUC	IO
COTON	I3
BANANES	I6
II/ La participation des EAMA aux Foires et Expositions dans les Etats Membres de la CEE en I970	I8
Les aides à la commercialisation et à la promotion des ventes dans la 2ème Convention de Yaoundé	I9
Evolution générale des échanges de la C.E.E. avec les EAMA en 1968 et 1969	23
Echanges de la Communauté avec les EAMA au cours des huit premiers mois I970	24
Entrée en vigueur de la 2ème Convention de Yaoundé et de l'Accord d'Arusha	26

Première partie

LE MARCHÉ DES PRODUITS TROPICAUX (1)

CACAO

Evolution des prix mondiaux

Cacao - Ghana - Moyennes mensuelles (disponible)

	<u>Londres</u> (sh/cwt)	<u>New York</u> (cts/lb)
<u>1969</u>		
octobre	427.0	47.0
novembre	434.6	48.6
décembre	398.7	44.9
<u>1970</u>		
janvier	342.5	39.0
février	309.2	34.7
mars	307.7	33.7
avril	305.6	32.3
mai	277.2	29.4
juin	268.8	29.7
juillet	290.1	32.5
août	331.4	38.0
septembre	341.9	38.0
octobre	332.4	36.2
novembre	318.0	34.0

Après les très hauts prix de l'année 1969 (moyenne de 45 cts/lb) encore enregistrés au début de la campagne 1969-70 (1er octobre-30 septembre), la baisse a été brutale dès les premiers mois de 1970 (perte de 10 cts) et s'est accentuée jusqu'en mai. Une certaine reprise s'est ensuite manifestée, avec l'incertitude habituelle relative aux nouvelles récoltes, mais la tendance à la baisse l'a emporté à nouveau avec toutefois une résistance remarquée en fin d'année, alors que les prévisions de récolte pour 70-71 étaient relativement

(1) Situation établie en janvier 1971.

optimistes et laissaient espérer un tonnage comparable à celui de l'année précédente (1.400.000 Tonnes environ).

L'évolution future des cours dépendra donc pour une part, de la reprise attendue mais modeste des broyages de fèves en 1971, baromètre de la consommation en baisse régulière depuis 3 ans...

Les difficultés traditionnelles du marché du cacao auront donc été une fois de plus confirmées en 1970. Quel est le juste prix du cacao ? Le marché peut-il être stabilisé ? Par quels moyens ? Autant de questions que les instances internationales compétentes se posent depuis... 20 ans.

Les travaux de la CNUCED sur le projet d'accord international du cacao

En juin 1970, à Genève, le Secrétaire Général de la CNUCED a tenu des consultations en vue de la reprise de la Conférence de négociation d'un accord international sur le cacao. Quelques progrès ont été accomplis sur des aspects techniques du projet d'accord, mais la question essentielle d'une modification éventuelle de la gamme des prix à prévoir dans l'accord n'a pu être résolue, les positions des pays producteurs d'une part, consommateurs d'autre part demeurant trop éloignées.

Le problème des prix paraît d'autant plus difficile que l'alliance des pays producteurs a confirmé, après sa réunion d'octobre 1970, qu'elle se proposait toujours de défendre une gamme de prix de 25-34 cts/lb alors que le memorandum d'accord de 1967, auquel plusieurs pays consommateurs restent très attachés, prévoyait une gamme de 20-29 cts. Une nouvelle conférence de négociation de l'accord n'avait donc aucune chance de succès en 1970 et on comprend dès lors qu'elle n'ait pas été convoquée.

Tableau-résumé du marché mondial du cacao

(000 T)	<u>1967-68</u>	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71 (Prévisions)</u>
Production	I.340	I.220	I.420	I.350-I.400
Broyages	<u>1967</u> I.390	<u>1968</u> I.420	<u>1969</u> I.360	<u>1970 (estimation)</u> I.360
Stocks fin d'année	370	300	170	250
Prix spot New York (cts/lb)	29	34.4	45.7	34.3
Prix FOB Import. USA (cts/lb)	23	27	34	33

+

+

+

CAFE

Evolution des prix mondiaux

Au cours de l'année 1970, les prix indicatifs des quatre grandes catégories de café et le prix moyen mondial ont évolué ainsi :

(en cts/lb)

<u>Année</u>	<u>Arabica nature Brésil</u>	<u>Arabica doux Colombie</u>	<u>Autres Arabica doux</u>	<u>Robusta</u>	<u>Prix moyen</u>
<u>1970</u>					
Janv.	52,7	59,7	51,6	39,1	49,1
Fév.	53,0	57,6	51,9	38,4	48,7
Mars	53,0	57,7	53,1	39,4	49,2
Avr.	53,8	57,3	54,5	41,3	50,3
Mai	54,2	58,0	55,2	42,6	51,1
Juin	54,5	57,2	54,7	42,2	50,9
Juil.	56,3	57,1	54,9	42,7	51,7
Août	57,9	56,8	53,6	42,8	52,0
Sept.	59,1	56,2	52,6	42,6	52,0
Oct.	59,3	56,3	50,8	42,7	51,9
Nov.	58,9	54,4	46,7	41,6	50,3
Déc.	57,6	52,3	44,7	41,6	49,2
<u>1969 (Rappel)</u>					
1er Trim.	38,4	42,7	39,1	33,1	37,5
2ème "	37,3	40,2	36,6	29,6	35,1
3ème "	39,4	42,3	37,8	33,0	37,5
4ème "	48,0	54,7	47,2	37,7	45,5
<u>Limites prix</u>					
<u>1969/70</u>					
Max.	40,75	44,75	42,7	36,0	
Min.	36,75	40,75	38,7	32,0	
<u>1970/71</u>					
Max.	52,25	56,9	49,25	42,8	
Min.	48,25	52,9	53,25	38,8	

Le mouvement de hausse sensible amorcée au cours du dernier trimestre 1969, correspondant au premier trimestre de l'année caféière 1969/70, s'est donc poursuivi pendant la plus grande partie de l'année 1970, le point culminant se situant vers le milieu de l'année, sauf pour le café du Brésil qui a continué à monter en fin de période. Le renversement de la tendance pour les trois autres catégories de café est surtout devenu sensible en octobre ou novembre.

Par rapport aux prix maxima fixés par le Conseil International du Café pour l'année caféière 1969-70, tous les cafés ont donc largement excédé les niveaux retenus et les nouveaux plafonds décidés pour 1970-71 ont en quelque sorte "officialisé" la situation constatée "sauf pour le café du Brésil qui dépassait déjà le niveau de tous les cafés doux, normalement cotés plus chers, ce qui n'a pas pour autant amené une détente dans les prix des arabicas brésiliens.

Cette situation entièrement nouvelle sur le marché mondial du café, que l'évolution de fin 1969 annonçait déjà, procède essentiellement des conditions de production et du niveau des stocks dans le seul Brésil, qui n'a pu honorer son contingent d'exportation de l'année dernière et ne pourra pas non plus honorer celui de cette année; mais c'est dans le cadre des travaux de l'Organisation Internationale du café qu'il convient de replacer les évènements de 1970, année chaude s'il en fut pour le marché mondial du café.

Les travaux de l'Organisation internationale du café en 1970

La session de mars du Conseil international du Café s'est terminée sans décision relative au contingentement malgré la demande des pays consommateurs en vue d'enrayer la hausse importante et rapide des prix constatée au cours des mois précédents.

A la session d'août, le Conseil devait trouver une solution pour assurer l'approvisionnement des pays consommateurs au cours de l'année caféière 1970-71. En effet, la hausse des prix s'était poursuivie au cours de l'année, dans la perspective certaine d'une réduction sensible des disponibilités exportables du principal pays producteur, le Brésil, au cours des prochaines années. Un compromis a pu être dégagé après de nombreuses difficultés qui pouvaient mettre en péril la vie même de l'accord international du café. Un relèvement très important des gammes de prix a été décidé (voir tableau) et des contingents d'exportation suffisamment larges, complétés par des réserves et des ajustements en fonction des prix des diverses catégories de café ont été fixés par le Conseil international du café.

Depuis le début de cette nouvelle année caféière (1er octobre 1970) on ne peut pas dire que le système mis en place ait parfaitement fonctionné car incontestablement, des interventions délibérées de certains pays producteurs sur leurs prix à l'exportation d'une part, sur les prix réellement offerts aux acheteurs d'autre part, ont retiré pour une part importante, leur signification économique aux prix indicatifs chargés de régler le flux et le reflux de café sur le marché. Ces perturbations se traduisent par des variations anormales des contingents d'exportation depuis le 1er octobre 1970, tant par les ajustements globaux au prorata (le prix indicatif mondial qui avait atteint une moyenne de 52,1 cts/lb le 27 octobre permettant une augmentation de 2 millions de sacs, est retombé à 48,8 cts/lb moins de deux mois plus tard, supprimant cette augmentation) que par les ajustements par catégories de café. C'est ainsi que le contingent total après avoir représenté près de 57 millions de sacs n'est plus en fin d'année 1970 que de 54,9 millions de sacs et que par décision du Directeur Exécutif, les disponibilités du trimestre janvier-mars 1970 ont été ramenées provisoirement de 11,4 à 6,4 millions de sacs. Le moins qu'on puisse dire est que la situation du marché est particulièrement confuse en ce début d'année 1971.

OLEAGINEUX ET MATIERES GRASSES

La hausse des prix de la plupart des oléagineux et matières grasses, amorcée au début de l'automne 1969 s'est poursuivie et souvent accentuée au cours de l'année 1970. Elle avait été précédée de quelques mois par un relèvement des prix des graines et de l'huile d'arachide du fait de disponibilités mondiales exportables relativement faibles pendant la campagne 1969-70.

Le relèvement des cours en 1969 dans le secteur des matières grasses considéré globalement s'explique par une légère diminution d'ensemble des quantités exportées par rapport à l'année 1968 alors que dans les années antérieures leur progression, pour faible qu'elle ait été d'une année à l'autre, n'en était pas moins habituelle. Outre la réduction des approvisionnements en arachide déjà signalée la diminution des disponibilités en tournesol, en huile de poissons et en suif en sont les raisons principales auxquelles il convient d'ajouter, dans le secteur particulier des produits à acide laurique, une baisse des exportations de coprah non compensée par un accroissement de celles de palmiste. L'augmentation des exportations de soja, de colza et d'huile de palme n'a pas suffi à détendre la pression de la demande.

Bien que les données relatives à 1970 soient encore fragmentaires et provisoires sur le plan quantitatif, il semble que, globalement, les disponibilités se soient légèrement accrues par rapport à 1969 sans toutefois entraîner, sinon passagèrement au cours de l'été, une modification de la tendance générale des prix à la hausse. Les disponibilités en tournesol, en arachide et en huile de poissons ont poursuivi leur régression.

Les perspectives pour 1971 telles qu'on peut les évaluer à la fin de 1970 laissent prévoir une nouvelle diminution de l'approvisionnement en tournesol et en arachide sans que l'on puisse préjuger à partir de quand et dans quelle mesure l'accroissement des disponibilités notamment en soja, colza et huile de palme entraînera une modification de la tendance générale des prix à la hausse enregistrée depuis près d'un an et demi.

OLEAGINEUX ET MATIERES GRASSES : Evolution des prix mondiaux

(CAF, ports européens \$, tonne)

	I 9 6 7				I 9 6 8				I 9 6 9				1 9 7 0			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	Ier	2ème	3ème	
	Trimestres				Trimestres				Trimestres				Juillet		Mi-décembre	
Arachides du Nigéria décortiquées	189	183	183	159	158	167	161	178	210	216	201	200	214	224	225	262
Huile d'arachide du Nigéria-3-5% d'acidité en vrac	301	292	287	250	254	270	268	290	337	335	316	338	347	377	385	430
Palmiste du Nigéria 49% d'huile, en sacs	148	150	162	182	203	208	155	160	156	145	143	166	.	.	.	177
Coprah des Philippines en vrac	184	186	197	241	265	267	201	196	199	186	199	222	231	232	-	226
Huile de coco de Ceylan, 1 ^{er} d'acidité, en vrac	301	299	309	366	403	414	366	361	379	340	315	354	398	373	355	392
Huile de palme de Malaisie 5% d'acidité, en vrac	.	226	227	210	191	184	152	146	169	167	172	232	257	274	261	270
Fèves de soya des USA N°2, en vrac	116	117	113	111	114	113	104	108	110	111	102	105	112	118	128	125
Huile de soya de toute origine	229	226	209	109	193	186	160	173	182	170	187	252	261	297	297	310

Problèmes internationaux

Le n° 9 (février 1970) de ce bulletin avait, sous une forme schématique, fourni un certain nombre de données, de source FAO, afférentes au commerce international des oléagineux et matières grasses depuis le milieu des années 50 jusqu'en 1968, données faisant notamment ressortir la diminution de la part des pays en voie de développement dans les exportations mondiales. Ces données ne seront donc pas rappelées ici. Toutefois, il paraît utile de noter que, selon la même source, malgré la hausse des prix intervenue, les recettes d'exportation des pays en voie de développement dans ce secteur ont, en 1969, été inférieures de 6% à ce qu'elles avaient été en 1968 (celles des pays à économie centralement planifiée de 9%) alors que celles des pays développés à économie de marché ont progressé d'environ 9%.

Faisant suite à quatre sessions réunies depuis 1966, le Groupe d'étude des graines oléagineuses et des matières grasses de la FAO a tenu deux sessions en 1970, l'une du 26 janvier au 6 février à Londres, l'autre du 7 au 10 décembre à Rome. Alors que la première de ces sessions se situait à une époque où le relèvement de la plupart des prix était récent, la deuxième intervenait en une période de haute conjoncture relativement prolongée ; cette circonstance a, entre autres, contribué à la rendre moins animée que la précédente.

Les instances compétentes de la FAO et de la CNUCED n'ont pas, en 1970, donné suite à la transformation, proposée lors de la session du début de 1970, du Groupe d'étude FAO en Comité consultatif inter-gouvernemental conjoint FAO/CNUCED, transformation dont un des buts principaux était de tenter d'obtenir une participation de l'Union soviétique aux travaux.

Le mandat du Groupe d'étude a été modifié notamment en ce sens qu'il est habilité non seulement à examiner toutes les mesures qui pourraient contribuer à la solution des problèmes à moyen terme et à long terme et à soumettre des propositions pratiques en vue d'arrangements intergouvernementaux dans ce domaine mais encore à

identifier les problèmes spécifiques appelant une action à brève échéance et à formuler des recommandations touchant les mesures officieuses supplémentaires qu'il pourrait juger nécessaires à court terme.

Créé en 1970 le Sous-Comité statistique du Groupe d'étude a déjà tenu deux réunions en juillet et décembre 1970. Malgré de nombreux problèmes encore à résoudre et le caractère très complexe des marchés en cause, les premiers travaux de ce sous-Comité apparaissent encourageants.

La prochaine session du Groupe d'étude doit avoir lieu au début de 1972 à Rome et être précédée d'une nouvelle session du sous-Comité statistique.

+
+ +

CAOUTCHOUC

Evolution du marché mondial du caoutchouc naturel pendant les dix dernières années
(000 T)

<u>Année</u>	<u>Production</u>	<u>Consommation</u>	<u>Stocks</u>	<u>Prix (Londres)</u> <u>L/TM</u>
1959	2.072,5	2.150,0	460,0	276,5
1960	2.015,0	2.097,5	520,0	295,3
1961	2.125,0	2.162,5	497,5	227,4
1962	2.152,5	2.257,5	532,5	214,0
1963	2.100,0	2.265,0	492,5	199,9
1964	2.270,0	2.290,0	562,5	189,2
1965	2.380,0	2.422,5	562,5	197,0
1966	2.437,5	2.590,0	602,5	182,3
1967	2.490,0	2.497,5	670,0	158,9
1968	2.635,0	2.847,5	632,5	172,5
1969	2.900,0	2.945,0	672,5	231,0
<u>1970</u>				
Janv.	272,5	240,0	677,5	217,3
Fév.	220,0	260,0	697,5	209,2
Mars	195,0	240,0	662,5	197,5
Avril	207,5	242,5	640,0	188,1
Mai	222,5	235,0	645,0	184,9
Juin	235,0	237,5	655,0	189,7
Juil.	255,0	245,0	682,5	197,1
Août	255,0	220,0	687,5	171,9
Sept.	257,5	242,5	685,0	172,9

Evolution du marché mondial du caoutchouc synthétique

<u>Année</u>	<u>Production</u>	<u>Consommation</u>	<u>Stocks</u>
I959	1.662,5	1.605,0	340,0
I960	1.935,0	1.850,0	412,5
I961	2.037,5	1.975,0	442,5
I962	2.307,5	2.237,5	472,5
I963	2.522,5	2.437,5	530,0
I964	2.885,0	2.825,0	580,0
I965	3.097,5	3.072,5	610,0
I966	3.430,0	3.360,0	672,5
I967	3.515,0	3.447,5	717,5
I968	4.052,5	3.982,5	760,0
I969	4.572,5	4.452,5	910,0
<u>I970</u>			
Janv.	415,0	390,0	932,5
Févr.	387,5	385,0	942,5
Mars	412,5	405,0	955,0
Avril	402,5	395,0	955,0
Mai	415,0	347,5	1.010,0
Juin	405,0	390,0	1.020,0
Juil.	402,5	367,5	1.037,5
Août	385,0	342,5	1.057,5
Sept.	402,5	385,0	1.070,0

Pourcentage de consommation du caoutchouc synthétique par rapport à la consommation totale de caoutchouc

	I959	48,11
	I960	52,06
	I961	54,29
	I962	56,38
	I963	57,87
	I964	60,03
	I965	61,20
	I966	62,46
	I967	63,39
	I968	64,42
	I969	65,93
<u>I970</u>	Janv.	66,39
	Fév.	66,49
	Mars	66,95
	Avril	66,60
	Mai	65,82
	Juin	66,71
	Juil.	66,62
	Août	66,79
	Sept.	66,53

La production de caoutchouc naturel a augmenté progressivement pendant les dix dernières années et a pu être régulièrement vendue au cours de chaque campagne avec cependant une variation en hausse du niveau des stocks.

Toutefois, les prix enregistrés pour le caoutchouc naturel se sont ressentis de certaines grèves dans l'industrie automobile et de la concurrence des élastomères synthétiques, qui ont progressivement augmenté leur participation à une consommation totale par ailleurs grandissante, passant de 48,11% à 66% de cette dernière. En particulier, les prix du caoutchouc naturel, après avoir touché le creux de la vague en 1967, ont enregistré une amélioration en 1969 et un fléchissement en 1970.

Le marché qui dépend évidemment d'une part de l'offre des producteurs (conditions naturelles, stratégie commerciale), d'autre part de la demande des consommateurs (activité de l'industrie automobile, politique de vente du stock stratégique USA, achat des pays à commerce d'état) pourrait, sinon faire preuve d'apathie, du moins se montrer sans grande animation avec des variations à moyen terme peu considérables autour des niveaux de la fin de 1970, face à une production de caoutchouc synthétique également en accroissement et à une consommation en plus lente évolution. Bien entendu, les interventions commerciales d'origines "autoritaire" dont le déclenchement est imprévisible, pourront entraîner des tensions momentanées sur le marché.

+

+

+

COTON

L'évolution des prix mondiaux du coton au cours des dix dernières années

Cts US par livre CAF Liverpool	
Campagnes (du 1 août au 31 juillet)	<u>Coton des Etats-Unis</u> Memphis Territory SM 1-1/I6
I958/59	32.70
I959/60	29.75
I960/6I	3I.08
I96I/62	3I.22
I962/63	30.55
I963/64	29.52
I964/65	29.88
I965/66	29.27
I966/67	28.72
I967/68	33.76
I968/69	30.35
<u>I969/70</u>	
Août	28.25
Septembre	28.25
Octobre	28.40
Novembre	28.8I
Décembre	29.00
Janvier	29.00
Février	29.06
Mars	29.44
Avril	29.8I
Mai	30.00
Juin	30.00
Juillet	30.00
<u>Moyenne</u>	29.17
<u>I970/7I</u>	
Août	30.00
Septembre	30.5I
Octobre	30.95
Novembre	3I.05

Comme on peut le constater, la campagne 1970/7I a commencé par une certaine amélioration des prix en comparaison avec les mois correspondants de la campagne précédente.

Par rapport à la campagne 68/69, les prix des cotons Upland, moyenne soie, se sont améliorés en 69/70 et sont restés fermes pendant le 1er semestre 1970. L'index CIF Liverpool du coton strict Middling 11/16" s'est établi à 28,50 cents/lb d'avril à juillet 1970 ; ce qui était supérieur d'1 $\frac{1}{2}$ cent au niveau correspondant de l'année précédente. Cette position favorable trouvait sa justification dans des perspectives de production et d'approvisionnement relativement limitées en ces qualités.

On peut confronter l'amélioration des prix qui s'est produite au cours de la campagne 69/70 et qui s'est confirmée au commencement de la campagne 70/71 avec la situation statistique des approvisionnements et des consommations, situation qui permet de prévoir un marché soutenu dans le proche avenir.

<u>Approvisionnement mondial et répartition</u>	(millions de balles)			
	<u>1967/68</u> <u>rev.</u>	<u>1968/69</u> <u>rev.</u>	<u>1969/70</u> <u>rev.</u>	<u>1970/71</u> <u>prél.</u>
<u>Stocks au 1er au 1er août</u>				
Etats-Unis	12,5	6,5	6,5	5,7
Autres exportateurs nets	4,7	5,3	6,8	6,6
Importateurs nets (1)	<u>6,3</u>	<u>6,9</u>	<u>6,4</u>	<u>6,3</u>
Total	23,5	18,7	19,7	18,6
URSS, Chine cont. et Europe orientale	<u>3,7</u>	<u>3,4</u>	<u>3,3</u>	<u>3,1</u>
Total mondial	27,2	22,1	23,0	21,7
<u>Production</u>				
Etats-Unis (2)	7,2	11,0	9,9	10,4
Autres pays	<u>24,0</u>	<u>26,5</u>	<u>25,8</u>	<u>24,8</u>
Total	31,2	37,5	35,7	35,2
URSS, Chine cont. et Europe orientale	<u>16,5</u>	<u>16,3</u>	<u>16,0</u>	<u>17,0</u>
Total mondial	<u>47,7</u>	<u>53,8</u>	<u>51,7</u>	<u>52,2</u>
<u>Total des approvisionnements</u>	74,9	75,9	74,7	73,9
<u>Consommation</u>				
Etats-Unis	9,0	8,2	8,0	
Autres pays	<u>25,8</u>	<u>26,7</u>	<u>27,1</u>	
Total	34,8	34,9	35,1	
URSS, Chine cont. et Europe orientale	<u>17,9</u>	<u>18,0</u>	<u>18,2</u>	
Total mondial	52,7	52,9	53,3	
Destructions etc..	<u>0,4</u>	<u>0,3</u>	<u>0,1</u>	
Total	53,1	53,2	53,4	

(1) Y compris l'Inde et le coton en circulation.

(2) Données ajustées en fonction des égrenages de la campagne.

BANANES

La Commission va publier prochainement la synthèse de l'étude sur la production et l'écoulement des bananes originaires des Etats africains et malgache associés dans le but de contribuer à une meilleure connaissance de ce produit qui joue un rôle important dans l'économie de plusieurs de ces Etats.

Cette synthèse résume les résultats les plus significatifs des recherches qui ont été effectuées pour les trois domaines de l'étude proprement dite intéressant

- la production et la commercialisation dans les pays producteurs
- le transport maritime
- la commercialisation dans les pays consommateurs

et confiés respectivement au Prof. Ferdinando Bigi et ses collaborateurs, au Dr. Wolfgang Suhren et au Nederlandse Stichting voor Statistiek.

La répartition du thème de l'étude entre trois experts ou bureaux indépendants s'imposait, car la matière à traiter demandait la plus grande spécialisation tant dans la méthode des recherches que dans la présentation des résultats.

Le chapitre intéressant la production et la commercialisation dans les pays producteurs brosse un tableau aussi complet que possible des activités des producteurs et, le cas échéant, des circuits commerciaux appelés à intervenir dans la commercialisation et l'exportation de bananes.

Le chapitre sur le transport maritime traite de la manutention des bananes de l'embarquement au pays exportateur jusqu'au quai de débarquement, le plus souvent au port du pays consommateur et fournit des renseignements à l'échelle mondiale sur les aspects techniques du transport maritime des bananes.

Enfin, le chapitre intéressant la commercialisation dans les pays consommateurs se présente en quelque sorte comme un complément et une mise à jour du chapitre bananes de "l'étude sur le marché du café, du cacao et des bananes dans les pays de la C.E.E.", présentée en 1963 dans la collection Etudes, série Développement de l'Outre-mer n° 1, la Nederlandse Stichting voor Statistiek ayant déjà contribué à l'époque à cette étude.

La synthèse de l'étude a été rédigée par le Dr. Dieter Link, anciennement de l'Institut für Gärtnerische Betriebslehre und Marktforschung de l'Université de Hanovre, en étroite collaboration avec les services de la Commission. Grâce à l'importance qui a été donnée aux tableaux statistiques et aux graphiques - ils représentent plus d'un tiers de la synthèse - il est possible de prendre connaissance rapidement du contenu et des résultats de l'étude même, dont la responsabilité scientifique incombe aux auteurs, bien que la Commission ait défini l'orientation des recherches et qu'elle se soit efforcée d'en suivre étroitement le déroulement.

Deuxième partie

LA PARTICIPATION DES EAMA AUX FOIRES ET EXPOSITIONS DANS LES
ETATS MEMBRES DE LA CEE EN 1970

La prolongation jusqu'au 31 décembre 1970 du programme communautaire de participation des EAMA à des Foires et Expositions commerciales de caractère international a permis de poursuivre les actions d'aide à la promotion des ventes des produits des EAMA qui ont commencé en 1968.

Au cours de l'année 1970, 60 participations ont été organisées dans dix manifestations commerciales en Europe : les Foires internationales de Bruxelles, de Milan, de Paris, de Trieste et de Marseille ; la Foire "Partenaires du Progrès" de Berlin, la Foire du Levant de Bari, trois salons spécialisés : le Salon de l'Alimentation "ROKA" à Utrecht, le Salon International des denrées alimentaires et de l'épicerie fine (IKOFA) à Munich, et le Salon International de l'Alimentation (SIAL) à Paris.

Si, dans la plupart des manifestations commerciales mentionnées ci-dessus, certains produits des EAMA étaient déjà connus, le "ROKA" d'Utrecht et la Foire de Trieste ont pour la première fois offert aux Etats associés l'occasion de présenter leurs productions ; celles-ci ont intéressé vivement les opérateurs commerciaux néerlandais et italiens.

Au total, 15 EAMA ont bénéficié des facilités du programme et le nombre moyen des participations par manifestation a été de 6 Etats associés. Enfin, il convient de souligner que les services compétents de la Commission ne se sont pas limités à faire construire et à décorer des stands d'exposition mais qu'ils ont entrepris toute une série d'actions complémentaires, de caractère promotionnel, visant à favoriser l'accroissement des ventes sur les marchés des "Six". Parmi ces actions on doit citer tout particulièrement l'organisation d'actions de publicité directe (envois de lettres et d'invitations aux importateurs concernés), de conférences de presse et de réunions entre professionnels européens, importateurs et utilisateurs de produits tropicaux et représentants des Etats associés. Dans cette optique et afin de donner plus d'efficacité à la participation des

EAMA aux manifestations commerciales, quatorze rencontres au niveau professionnel ont été ainsi organisées. Au cours de ces réunions, les discussions ont porté sur les problèmes que pose la commercialisation sur les marchés des "Six" des produits originaires des EAMA et notamment café, cacao, bananes, ananas et autres fruits, oléagineux, cuirs et peaux, bois tropicaux.

Il convient de noter également que le problème de la promotion du tourisme africain ("produit" nouveau mais déjà plein de promesses) a été abordé à Marseille, au cours d'un colloque organisé en collaboration avec l'Organisation pour le Développement du Tourisme en Afrique (ODTA). Cette première rencontre a suscité un très vif intérêt et il est envisagé d'en organiser une autre en 1971 à laquelle seraient conviés les organismes et les personnes ou sociétés intéressés au développement du Tourisme en Afrique et à Madagascar.

La poursuite du programme dans un cadre élargi, comportant de nouvelles formes d'aide à la commercialisation et à la promotion des ventes s'effectuera au cours de la période de validité de la deuxième Convention de Yaoundé, entrée en vigueur le 1er janvier 1971.

+

+

+

LES AIDES A LA COMMERCIALISATION ET A LA PROMOTION DES VENTES DANS
LA 2ème CONVENTION DE YAOUNDE

Dans la deuxième Convention de Yaoundé ont été incluses des dispositions nouvelles destinées à favoriser le développement des exportations des Etats associés. Ces dispositions qui figurent notamment à l'article 19 de la Convention et au Protocole n° 6, relatif à la gestion des aides de la Communauté, permettent aux Etats associés de faire appel à l'aide technique et financière de la Communauté pour la réalisation d'actions, de nature diverse, touchant la commercialisation et la promotion des ventes des produits exportés.

Les aides à la commercialisation et à la promotion des ventes prévues à l'article 19 de la Convention ont pour objet :

- d'améliorer les structures et les méthodes de travail des organismes, services ou entreprises concourant au développement du commerce extérieur des Etats associés ou de favoriser la création de tels organismes, services ou entreprises ;
- de favoriser la participation des Etats associés à des foires et expositions commerciales de caractère international ;
- de former des techniciens du commerce extérieur et de la promotion des ventes ;
- de procéder à des études et enquêtes de marchés et de favoriser leur exploitation ;
- d'améliorer l'information dans la Communauté et les Etats associés en vue du développement des échanges commerciaux.

Cette énumération fait donc apparaître une gamme de possibilités nouvelles, à mettre en oeuvre à partir du 1er janvier 1971, date d'entrée en vigueur de la 2ème Convention de Yaoundé.

A ces divers objectifs des aides à la commercialisation et à la promotion des ventes correspondent de nombreux moyens d'action :
Quant aux structures des organismes de commercialisation, on peut prévoir l'envoi d'experts pour examiner ces structures et proposer des réformes susceptibles d'améliorer leur fonctionnement et d'accroître leur efficacité, la réalisation d'études portant sur des aspects particuliers des interventions des organismes intéressés en vue soit d'abaisser les coûts de celles-ci, soit d'améliorer le fonctionnement des activités auxquelles elles se rapportent.

Ces études peuvent concerner également : la création d'organismes, services ou entreprises ayant pour objet soit la commercialisation directe des produits de toute nature, récoltés ou fabriqués dans les EAMA, soit l'animation du commerce extérieur, la création dans les Etats importateurs de produits des EAMA, de représentations commerciales permanentes (bureaux de commercialisation), la participation des EAMA aux activités des centres commerciaux internationaux et organismes similaires, existant ou en voie de création dans les Etats membres de la Communauté et dans d'autres grands pays industrialisés.

Il s'agit également de poursuivre le programme en cours d'exécution depuis deux ans et demi pour la participation des EAMA à des manifestations commerciales dans les Etats membres, mais aussi dans des pays tiers qui constituent déjà, ou qui peuvent constituer, un marché important pour les produits des EAMA voire la participation des EAMA à quelques grandes manifestations commerciales en Afrique.

En ce qui concerne la formation des techniciens du commerce extérieur et de la promotion des ventes, on peut envisager le perfectionnement professionnel des personnels opérant dans les services du commerce extérieur et des attachés commerciaux en poste dans les Ambassades, le recyclage ou la formation des personnels des organismes chargés de l'animation du commerce extérieur et de la promotion des ventes, la formation de démarcheurs et de prospecteurs commerciaux, la formation des personnels appelés à faire partie des missions commerciales temporaires à l'étranger et à gérer les pavillons ou les stands des EAMA dans les foires et expositions commerciales internationales.

Dans le domaine des études et enquêtes de marché, il peut s'agir d'études de marché ayant pour objet l'analyse de tous les facteurs qui conditionnent la vente d'un produit sur un marché donné, d'études de marketing ayant pour objet de mettre en évidence ce qu'un vendeur doit faire pour prendre place ou développer sa part sur un marché donné, de la recherche, la mise au point et la promotion de produits nouveaux ainsi que le développement de produits déjà connus mais non encore industrialisés et commercialisés.

Au plan interne des Etats, pourraient être réalisées des études économiques visant à rationaliser la commercialisation des produits depuis le stade producteur jusqu'au stade FOB, ou ayant pour objet d'encourager le commerce inter-africain, notamment entre les Etats appartenant à une même zone économique.

Les études de marchés et de marketing devront être conçues comme des opérations de promotion commerciale aboutissant, par elles-mêmes à des résultats concrets.

Les actions à envisager au titre de l'information dans la Communauté et les Etats associés en vue du développement des échanges commerciaux, pourraient être les suivantes :

- une aide pour l'organisation de missions commerciales à l'étranger; il s'agit essentiellement ici des missions temporaires de vente à l'étranger composées à la fois de représentants du secteur public et du secteur privé ; c'est une action entièrement nouvelle pour les EAMA mais que d'autres pays en voie de développement utilisent déjà avec succès.
- l'organisation de colloques, de "journées d'études" et de rencontres entre les milieux professionnels et les services administratifs et para-administratifs intéressés dans les EAMA et dans les Etats membres.

Il semble en effet qu'un certain nombre de problèmes touchant la commercialisation des produits et les mesures à prendre pour accroître leurs débouchés pourraient être plus aisément compris et résolus si les professionnels en Afrique et en Europe étaient conviés à en débattre avec les représentants du secteur public et les différents organismes de commercialisation des produits.

- La préparation d'ouvrages ou de publications intéressant spécialement le commerce extérieur des EAMA.
- Des interventions rédactionnelles dans la presse spécialisée existante dans les principaux pays clients des EAMA.
- L'édition de films publicitaires, de brochures et de dépliants sur les produits d'exportation et les conditions d'exportation de ces produits, les organismes spécialisés en promotion du commerce extérieur, les conditions propres à favoriser les investissements industriels et commerciaux, l'artisanat, le tourisme etc...

+

+

+

EVOLUTION GENERALE DES ECHANGES DE LA C.E.E. AVEC LES EAMA EN 1968 ET 1969

Importations de la Communauté

En 1969, les importations en provenance des EAMA ont progressé, en valeur, de 17% par rapport à 1968. Ce taux d'accroissement, très favorable, est néanmoins inférieur à celui des importations en provenance des pays industrialisés occidentaux (19%), mais supérieur au taux moyen d'accroissement des importations originaires de l'ensemble des pays en voie de développement (14%) et celui des pays de l'Est (16%).

En dépit de cet accroissement très net, en valeur, la part des EAMA dans les importations de la Communauté n'a augmenté que très légèrement, passant de 4,3% en 1968 à 4,4% en 1969. Les parts de l'Afrique non associée et de l'Amérique latine dans ce commerce se sont accrues respectivement de 10,4 à 10,6% et de 8% à 8,1%, mais celle de l'Asie est tombée de 13,4% à 12,3% en raison d'une stagnation des importations de pétrole brut d'Asie occidentale.

L'examen des parts respectives des Etats membres dans les importations de la Communauté originaires des EAMA permet de mieux apprécier la portée des évolutions constatées.

La France demeure, de loin, parmi les Etats membres de la CEE, le premier client de l'ensemble des EAMA. En valeur, le volume des importations françaises a augmenté de 9%, mais la part relative des EAMA est tombée de 8,4% à 7,8%.

Les achats des Pays-Bas aux EAMA ont encore augmenté dans une forte proportion (de 98 millions de \$ en 1968 à 122 millions de \$ en 1969). Cet accroissement en valeur est dû, pour l'essentiel, à une augmentation des achats de cacao. La part des EAMA dans les importations extra-communautaires des Pays-Bas est passée de 2,4% à 2,6%. Les fournisseurs les plus importants de cet Etat membre parmi les pays en voie de développement sont dans l'ordre l'Asie, l'Afrique non associée et l'Amérique latine.

L'UEBL, dont le taux d'accroissement des importations extra-CEE est de 13% en 1969 par rapport à 1968, enregistre également un progrès remarquable

en ce qui concerne les importations originaires des EAMA (de 375 millions de f en 1968 à 480 millions de f en 1969). Cette progression est essentiellement due à l'augmentation des achats de cuivre.

De son côté, l'Allemagne a également accru sensiblement ses achats aux EAMA (de 218 millions de f en 1968 à 248 millions de f en 1969 soit + 14%). Les progrès portent principalement sur les achats de bois et de café.

Les achats de l'Italie aux EAMA ont repris, après un léger fléchissement en 1968 (de 161 millions de f en 1968 à 200 millions en 1969, soit + 24%).

Exportations de la Communauté

Comme les importations, les exportations de la Communauté à destination des EAMA ont progressé en 1969 par rapport à 1968; toutefois, le taux d'accroissement, en valeur, est plus faible que celui des importations puisqu'il n'est que de 10%. Il convient de noter, à cet égard, que ce taux d'accroissement s'approche du taux moyen d'accroissement des exportations de la Communauté vers toutes destinations.

Si l'on considère la part relative des EAMA dans le commerce d'exportation extra-communautaire, on constate que celle-ci s'est maintenue à 2,8%. Il en est de même d'ailleurs de la part relative de tous les autres PVD.

Le taux d'accroissement des exportations à destination des EAMA en 1969, par rapport à 1968, a été de 2% pour la France, de 20% pour l'UEBL, de 38% pour les Pays-Bas, de 26% pour l'Allemagne et de 8% pour l'Italie.

ECHANGES DE LA COMMUNAUTE AVEC LES EAMA AU COURS DES HUIT PREMIERS MOIS 1970

Les chiffres disponibles pour les huit premiers mois de 1970 indiquent une progression des échanges par rapport à la période correspondante de 1969 ; cette progression est en effet de 14% pour les importations ; elle est de 10% pour les exportations. L'accroissement des importations est particulièrement remarquable en UEBL (19%) et en Italie (31%) ; un accroissement notable des exportations est constaté également dans ces deux Etats, respectivement de 23% et de 33%. Les importations françaises et allemandes progressent peu et les exportations néerlandaises ont sensiblement diminué.

Echanges commerciaux avec les EAMA 8 mois 1969-1970

millions de \$

	<u>1 9 6 9</u>		<u>1 9 7 0</u>	
	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
C.E.E.	1.129	746	1.289	822
France	450	450	479	496
UEBL	301	82	358	101
Pays-Bas	85	61	96	43
Allemagne	163	95	185	105
Italie	130	58	171	77

+

+

+

ENTREE EN VIGUEUR DE LA 2ème CONVENTION DE YAOUNDE ET DE L'ACCORD D'ARUSHA

Le 1er janvier 1971 sont entrés en vigueur la 2ème Convention de Yaoundé (association des 18 EAMA) et l'accord d'Arusha (association des 3 pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est : Kenya-Tanzanie-Uganda), dont la durée est limitée au 31 janvier 1975. En même temps que ces deux accords sont entrées en vigueur les décisions du Conseil relatives notamment aux modifications du tarif douanier commun concernant de nombreux produits tropicaux.

Pour les plus importants d'entre-eux, les droits ont été suspendus au taux indiqué ci-dessous :

	<u>Taux du TDC</u>	<u>Taux applicable au I.I.71</u>
Café vert	9,6%	7%
Thé-en emballages de 3 kg ou moins	11,5%	5%
- autres	9%	suspension totale
Cacao en fèves	5,4%	4%
Huile de palme brute (à usage alimentaire)	9%	6%

Les droits sur de nombreux autres produits ont été supprimés, réduits ou suspendus, il s'agit notamment de certains fruits tropicaux secondaires (noix diverses - papayes), d'épices (poivre-cannelle-noix muscades-gingembre) et d'autres produits végétaux (quassia amara - fèves de Tonka-gomme laque blanche-bambous-rotins-crin végétal-kapok).